

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 24 445,50 euros
Siège social : 43 rue de Bellevue, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 2 316 506 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 2 316 506 euros
Report à nouveau antérieur : -8 302 993 euros
Au compte « **report à nouveau** » 2 316 506 euros
Qui est ainsi débiteur de 5 986 487 euros.

Certifié conforme
Le Président





VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

SAS AAZ/LMB

43 rue de bellevue
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Certifiés conformes à l'original

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

PARIS ILE DE FRANCE

83 avenue Philippe Auguste
75011 Paris
Tél : 01 49 29 44 40
Fax : 01 49 29 44 59
idf@orexidf-france.com
www.orex-france.com

ORLEANS VAL DE LOIRE

8 rue Claude Lewy
CS 40012
45073 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 66 60 60
Fax : 02 38 51 81 82
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

LAMOTTE-BEUVRON VAL DE FRANCE

13 avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tél : 02 54 88 49 22
Fax : 02 54 88 52 72
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com



ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutio informatiques, droits et valeurs similaires	64 384,00	64 375,00	9,00	9,00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acompt				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	115 013,54	52 025,71	62 987,83	74 565,14
Immobilisations corporelles en cours, avances et acompte				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 572,69		10 572,69	10 572,69
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	189 970,23	116 400,71	73 569,52	85 146,83
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	899 368,35	178 169,08	721 199,27	571 126,23
Avances et acomptes versés sur commandes	59 520,54		59 520,54	145 758,59
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	2 909 855,00		2 909 855,00	2 243 508,97
Autres créances	458 798,53		458 798,53	369 688,76
Charges constatées d'avance	30 609,12		30 609,12	28 322,40
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	35 349 065,75		35 349 065,75	36 622 808,24
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	39 707 217,29	178 169,08	39 529 048,21	39 981 213,19
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	39 897 187,52	294 569,79	39 602 617,73	40 066 360,02

Bilan Actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			3 399 262,65	

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	24 445,58	24 445,58
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	2 444,56	2 444,56
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 876 987,62	19 876 987,62
Report à nouveau	-8 302 993,30	-6 079 910,34
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 316 506,21	-2 223 082,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 917 390,67	11 600 884,46
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		25 524 421,74
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704 255,12	2 149 127,45
Dettes fiscales et sociales	808 543,27	785 127,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 172 428,67	6 798,96
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	25 685 227,06	28 465 475,56
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	39 602 617,73	40 066 360,02
(1) Dont à moins d'un an (a)	25 685 227,06	28 465 475,56
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 218 386	4 052 009	9 270 395	9 265 853
Production vendue (biens)	-5 770		-5 770	
Production vendue (services)	624 965	213	625 178	644 062
Chiffre d'affaires net	5 837 581	4 052 222	9 889 803	9 909 915
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				6 000
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			1 889 549	5 700 799
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 549	
Total produits d'exploitation (I)			11 780 901	15 616 714
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			2 268 410	2 693 492
Variations de stock			1 544 307	9 894 039
Achats de matières premières et autres approvisionnements				23
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 995 627	3 183 595
Impôts, taxes et versements assimilés			37 513	18 622
Salaires			1 354 975	1 384 042
Cotisations sociales			497 724	514 735
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 980	16 584
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			178 169	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 994	
Total charges d'exploitation (II)			8 896 699	17 705 133
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 884 202	-2 088 419
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			982 567	1 232 933
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			12 604	13 611
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			995 171	1 246 544
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			990 912	1 415 874
Différences négatives de change			15 287	9 188

Compte de résultat

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	1 006 199	1 425 061
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-11 028	-178 517
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 873 174	-2 266 936
	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	89 293	14 546
Charges exceptionnelles (VIII)		422
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	89 293	14 123
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	645 961	-29 730
Total des produits (I+III+V+VII)	12 865 365	16 877 804
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 548 859	19 100 886
BENEFICE OU PERTE	2 316 506	-2 223 083
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (2) Dont produits concernant les entités liées (3) Dont intérêts concernant les entités liées		



VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

SAS AAZ/LMB

43 rue de bellevue
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Certifiés conformes à l'original

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

PARIS ILE DE FRANCE

83 avenue Philippe Auguste
75011 Paris
Tél : 01 49 29 44 40
Fax : 01 49 29 44 59
idf@orexidf-france.com
www.orex-france.com

ORLEANS VAL DE LOIRE

8 rue Claude Lewy
CS 40012
45073 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 66 60 60
Fax : 02 38 51 81 82
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

LAMOTTE-BEUVRON VAL DE FRANCE

13 avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tél : 02 54 88 49 22
Fax : 02 54 88 52 72
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com



ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAZ/LMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 39 602 618 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 316 506 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 384			64 384
Immobilisations incorporelles	64 384			64 384
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 509			53 509
- Matériel de transport	17 429			17 429
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 105	6 402	3 432	44 075
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	112 043	6 402	3 432	115 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 573			10 573
Immobilisations financières	10 573			10 573
ACTIF IMMOBILISE	187 000	6 402	3 432	189 970

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles			6 402		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercic			6 402		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles			3 432		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			3 432		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amo- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			64 375			64 375
Immobilisations incorporell			64 375			64 375
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matérie et outillage industriels						
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans	linéaire	8 082	5 351		13 433
- Matériel de transport	3 ans	linéaire	7 185	4 610		11 795
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	4 ans	linéaire	22 210	8 019	3 432	26 797
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			37 478	17 980	3 432	52 026
TOTAL			101 853	17 980	3 432	116 401

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 409 835 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 573		10 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 909 855	2 909 855	
Autres	458 799	458 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	30 609	30 609	
Total	3 409 835	3 399 263	10 573

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	755 639
Etat - excédent cvae	15 177
Interets sur cat a recevoir	2 048 242
Total	2 819 058

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 178 169 euro. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Exercice N	Exercice N-1
Provision dépréciation des stocks	178 169	1 872 549
TOTAL	178 169	1 872 549

La provision pour stock est calculée suivant la date d'ancienneté des produits et en fonction de leur date de péremption. Egalement les stocks classés "non conformes", "en litige" "quarantaine" ont également été dépréciés.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 445,58 euro décomposé en 19 250 titres d'une valeur nominale de 1,27 euro.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KOMMUNICOM 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	99,97	19 245,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-6 079 910
Résultat de l'exercice précédent	-2 223 083
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-8 302 993
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-8 302 993
Total des affectations	-8 302 993

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	24 446				24 446
Réserve légale	2 445				2 445
Réserves générales	19 876 988				19 876 988
Report à Nouveau	-6 079 910	-2 223 083			-8 302 993
Résultat de l'exercice	-2 223 083	2 223 083	2 316 506		2 316 506
Total Capitaux Propres	11 600 884		-5 986 487		13 917 391

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 685 227 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704 255	2 704 255		
Dettes fiscales et sociales	806 451	806 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 174 521	22 174 521		
Produits constatés d'avance				
Total	25 685 227	25 685 227		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	22 158 821			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 262 888
Dettes provis. pr congés à payer	75 553
Personnel - autres charges à payer	172 781
Charges sociales s/congés à payer	29 256
Charges sociales - charges à payer	84 500
Taxe d apprentissage CAP	1 257
T.V.T.S CAP	6 072
Clients - RRR à accorder	8 782
Total	2 641 090

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 609		
Total	30 609		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-5 770		-5 770
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	624 193	213	624 406
Ventes de marchandises	5 218 386	4 052 009	9 270 395
Produits des activités annexes	772		772
TOTAL	5 837 581	4 052 222	9 889 803

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 900	
TOTAL	4 900	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS AAZ/LMB est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL KOMMUNICOM.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts sur les bénéfices	675 630
Crédit d'impôt	-29 669
TOTAL	645 961

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

AAZ LMB

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 446 euros

Siège social :

43, rue de Bellevue

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

309 044 451 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

S.A.S. Cabinet GAMBERT & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Siège social : 18, avenue Parmentier

75011 PARIS

Tél. 01.48.87.89.24

e-mail : info@gambert.fr



CABINET GAMBERT & ASSOCIES
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

AAZ LMB

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 446 Euros

**Siège social : 43, rue de Bellevue
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
309 044 451 R.C.S. NANTERRE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 21 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL (AAZ LMB) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie V « *Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

S.A.S. Cabinet GAMBERT & ASSOCIES

Au capital de 960 096 € - RCS Paris 421 105 727
18, avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél. : 01 48 87 89 24 - e-mail : info@gambert.fr

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

II - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié les informations exposées dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées par votre société.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par votre société.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels, à l'exception de l'information sur les délais de paiement que nous n'avons pas reçue.

V - Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

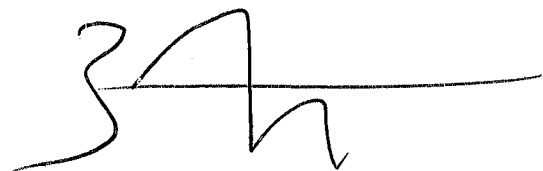
Fait à Paris, le 12 juin 2026

S.A.S. Cabinet GAMBERT & ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Benoît GAMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'G' followed by a horizontal line.

Bilan Actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutio informatiques, droits et valeurs similaires	64 384,00	64 375,00	9,00	9,00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acompt				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	115 013,54	52 025,71	62 987,83	74 565,14
Immobilisations corporelles en cours, avances et acompte				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 572,69		10 572,69	10 572,69
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	189 970,23	116 400,71	73 569,52	85 146,83
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	899 368,35	178 169,08	721 199,27	571 126,23
Avances et acomptes versés sur commandes	59 520,54		59 520,54	145 758,59
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	2 909 855,00		2 909 855,00	2 243 508,97
Autres créances	458 798,53		458 798,53	369 688,76
Charges constatées d'avance	30 609,12		30 609,12	28 322,40
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	35 349 065,75		35 349 065,75	36 622 808,24
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	39 707 217,29	178 169,08	39 529 048,21	39 981 213,19
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	39 897 187,52	294 569,79	39 602 617,73	40 066 360,02



Bilan Actif

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
		3 399 262,65	

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	24 445,58	24 445,58
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	2 444,56	2 444,56
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 876 987,62	19 876 987,62
Report à nouveau	-8 302 993,30	-6 079 910,34
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 316 506,21	-2 223 082,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 917 390,67	11 600 884,46
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		25 524 421,74
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704 255,12	2 149 127,45
Dettes fiscales et sociales	808 543,27	785 127,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 172 428,67	6 798,96
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	25 685 227,06	28 465 475,56
Ecart de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	39 602 617,73	40 066 360,02
(1) Dont à moins d'un an (a)	25 685 227,06	28 465 475,56
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 218 386	4 052 009	9 270 395	9 265 853
Production vendue (biens)	-5 770		-5 770	
Production vendue (services)	624 965	213	625 178	644 062
Chiffre d'affaires net	5 837 581	4 052 222	9 889 803	9 909 915
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				6 000
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			1 889 549	5 700 799
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 549	
Total produits d'exploitation (I)			11 780 901	15 616 714
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			2 268 410	2 693 492
Variations de stock			1 544 307	9 894 039
Achats de matières premières et autres approvisionnements				23
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 995 627	3 183 595
Impôts, taxes et versements assimilés			37 513	18 622
Salaires			1 354 975	1 384 042
Cotisations sociales			497 724	514 735
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 980	16 584
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			178 169	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 994	
Total charges d'exploitation (II)			8 896 699	17 705 133
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 884 202	-2 088 419
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			982 567	1 232 933
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			12 604	13 611
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			995 171	1 246 544
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			990 912	1 415 874
Différences négatives de change			15 287	9 188

Compte de résultat

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	1 006 199	1 425 061
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-11 028	-178 517
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 873 174	-2 266 936

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	89 293	14 546
Charges exceptionnelles (VIII)		422
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	89 293	14 123
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	645 961	-29 730
Total des produits (I+III+V+VII)	12 865 365	16 877 804
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 548 859	19 100 886
BENEFICE OU PERTE	2 316 506	-2 223 083

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAZ/LMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 39 602 618 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 316 506 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 384			64 384
Immobilisations incorporelles	64 384			64 384
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 509			53 509
- Matériel de transport	17 429			17 429
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 105	6 402	3 432	44 075
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	112 043	6 402	3 432	115 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 573			10 573
Immobilisations financières	10 573			10 573
ACTIF IMMOBILISE	187 000	6 402	3 432	189 970

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			6 402		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			6 402		
	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			3 432		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			3 432		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amo- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			64 375			64 375
Immobilisations incorporell			64 375			64 375
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matérie et outillage industriels						
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans	linéaire	8 082	5 351		13 433
- Matériel de transport	3 ans	linéaire	7 185	4 610		11 795
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	4 ans	linéaire	22 210	8 019	3 432	26 797
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			37 478	17 980	3 432	52 026
TOTAL			101 853	17 980	3 432	116 401

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 409 835 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 573		10 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 909 855	2 909 855	
Autres	458 799	458 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	30 609	30 609	
Total	3 409 835	3 399 263	10 573

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	755 639
Etat - excédent cvae	15 177
Interets sur cat a recevoir	2 048 242
Total	2 819 058

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 178 169 euro. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Exercice N	Exercice N-1
Provision dépréciation des stocks	178 169	1 872 549
TOTAL	178 169	1 872 549

La provision pour stock est calculée suivant la date d'ancienneté des produits et en fonction de leur date de péremption. Egalement les stocks classés "non conformes", "en litige" "quarantaine" ont également été dépréciés.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 445,58 euro décomposé en 19 250 titres d'une valeur nominale de 1,27 euro.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KOMMUNICOM 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	99,97	19 245,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-6 079 910
Résultat de l'exercice précédent	-2 223 083
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-8 302 993
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-8 302 993
Total des affectations	-8 302 993

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	24 446				24 446
Réserve légale	2 445				2 445
Réserves générales	19 876 988				19 876 988
Report à Nouveau	-6 079 910	-2 223 083			-8 302 993
Résultat de l'exercice	-2 223 083	2 223 083	2 316 506		2 316 506
Total Capitaux Propres	11 600 884		-5 986 487		13 917 391

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 685 227 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704 255	2 704 255		
Dettes fiscales et sociales	806 451	806 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 174 521	22 174 521		
Produits constatés d'avance				
Total	25 685 227	25 685 227		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	22 158 821			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 262 888
Dettes provis. pr congés à payer	75 553
Personnel - autres charges à payer	172 781
Charges sociales s/congés à payer	29 256
Charges sociales - charges à payer	84 500
Taxe d'apprentissage CAP	1 257
T.V.T.S CAP	6 072
Clients - RRR à accorder	8 782
Total	2 641 090

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 609		
Total	30 609		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-5 770		-5 770
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	624 193	213	624 406
Ventes de marchandises	5 218 386	4 052 009	9 270 395
Produits des activités annexes	772		772
TOTAL	5 837 581	4 052 222	9 889 803

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 900	
TOTAL	4 900	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS AAZ/LMB est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL KOMMUNICOM.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts sur les bénéfices	675 630
Crédit d'impôt	-29 669
TOTAL	645 961